



Thiers Dore
et **Montagne**
L'INTERCO

DÉLIBÉRATION

N° 20180712-04

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 JUILLET 2018 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 6 juillet 2018

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 12 juillet 2018 à 18h30, 47 Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Catherine MAZELLIER, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean-Louis GADOUX, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Hélène BOUDON, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoît GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Aline LEBREF à Jean-Louis GADOUX
Beatrice ADAMY à Jacques COUDOUR
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH
Françoise KORCZENIUK à Thierry BARTHELEMY
Serge FAYET à Jean-François DELAIRE

Conseiller.e.s absent.e.s : Marcel BARGEON, Philippe BLANCHOZ, André IMBERDIS, Ghislaine DUBIEN, Serge PERCHE, Paul PERRIN, Jany BROUSSE, Carine BRODIN, Paul SABATIER

Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérantes : Stéphanie BERNARD, José MONRUFFET, Mireille BASSET

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

42

Suppléants ayant voix
délibérantes :

3

Conseillers représentés :

5

Total votants :

50

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS :
CRÉATION D'EMPLOIS PERMANENTS**

Rapporteur : Bernard GARCIA, Vice-Président

Le Président rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relative à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique compétent.

Considérant que les besoins des services nécessitent la création d'emplois permanents aux grades de :

- 2 postes de Rédacteurs Territoriaux à temps complet
- 2 postes de Rédacteurs Principaux 1^{ère} Classe à temps complet
- 2 postes de Rédacteurs Principaux 2^{ème} Classe à temps complet
- 2 postes d'Adjoints Administratifs à temps complet
- 2 postes d'Adjoints Administratifs Principaux 1^{ère} Classe à temps complet
- 2 postes d'Adjoints Administratifs Principaux 2^{ème} Classe à temps complet

Le Président propose à l'assemblée :

- La création de 12 emplois permanents comme énoncés ci-dessus, à temps complet, à compter du 01 août 2018.

Le Conseil Communautaire, sur le rapport du Président, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** de créer au tableau des effectifs, 12 emplois permanents à temps complet, à compter du 01 août 2018, au grade de :
 - 2 postes de Rédacteurs Territoriaux à temps complet
 - 2 postes de Rédacteurs Principaux 1^{ère} Classe à temps complet
 - 2 postes de Rédacteurs Principaux 2^{ème} Classe à temps complet
 - 2 postes d'Adjoints Administratifs à temps complet
 - 2 postes d'Adjoints Administratifs Principaux 1^{ère} Classe à temps complet
 - 2 postes d'Adjoints Administratifs Principaux 2^{ème} Classe à temps complet.

Les crédits nécessaires aux rémunérations seront inscrits aux budgets principal et annexe concernés, aux chapitres et articles prévus à cet effet.

TOTAL VOTANTS : 50	Conseillers présents : 45	Représentés : 5	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 50	Pour : 50	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

